

Citation style

Curty, Olivier: review of: Clarisse Prêtre, *Kosmos et kosmema. Les offrandes de parure dans les inscriptions de Délos*, Liège: Presses Univ. de Liège, 2012, in: *Museum Helveticum*, 71(2014), 2, p. 238-239, DOI: 10.21245/rec.ant.1344501546



copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

artisanales ou le commerce et que, lorsqu'il s'agit du rôle de l'État, il est davantage question des problèmes d'approvisionnement et de l'édit du maximum du Bas Empire que des entreprises publiques comme les grands travaux et les guerres.

Léopold Migeotte

Migeotte, Léopold: Les finances des cités grecques aux périodes classique et hellénistique. Epigraphica/8. Les Belles Lettres, Paris 2014. 770 S.

Affirmons-le d'emblée: l'ouvrage de M. vient combler un vide que personne n'osait ou ne voulait remplir depuis bientôt une centaine d'années. Même si depuis 40 ans environ, M. nous a montré une nouvelle vision des finances dans la Grèce des cités, la *communis opinio* a encore trop souvent l'habitude de considérer la gestion financière des cités grecques comme peu rigoureuse, marquée par un certain amateurisme et des déficits chroniques renfloués par la générosité royale ou la richesse évergétique. Cette vision erronée tient principalement au fait que tout ce qui se déroule sans problème ne laisse pas de traces, au contraire des rares cas litigieux. Ainsi, ces derniers sont-ils montés en épingle par l'épigraphie et donnent-ils l'image (faussée) d'une société en crise chronique [voir à ce sujet, les réflexions de Ph. Gauthier, *Bull. Epigr.* 1994, 194, in *R.E.G.*, 507–508]. Il faut cependant relativiser. Bien sûr, les cités comptent sur la générosité des rois ou la richesse des évergètes pour leur porter secours. Tandis que les dons des premiers étaient attendus et intégrés dans les prévisions financières, ceux des seconds impliquaient une récompense sous forme d'honneurs et de prestige, ce qui était important pour des hommes engagés en politique. Les taxes indirectes qui frappent les individus sans distinction touchent quasiment tous les secteurs de l'activité humaine, mais leur taux, relativement bas, les rend très supportables. Il faut relever qu'à la différence d'aujourd'hui, elles étaient affermées, libérant ainsi la cité d'une organisation complexe et lourde. La taxation directe, quoique beaucoup moins fréquente, est attestée aussi pour des citoyens (alors qu'on a longtemps prétendu qu'elle n'existait pas dans l'Antiquité pour les personnes libres). La capitation, en revanche, ne touche que les populations de second rang. Ce n'est que rarement (dans une situation très grave ou désespérée) qu'on l'utilise à l'encontre des citoyens. En ce qui concerne les dépenses, on en retrouve d'usuelles qui sont partout les mêmes, liées aux cultes, à la construction et à l'entretien des bâtiments publics et sacrés, aux problèmes de défense. Pour les dépenses exceptionnelles, il faut noter celles qui sont entreprises pour la guerre ou celles de sommes dues à des autorités supérieures. Il convient de souligner qu'au-delà des nombreuses différences, aussi bien temporelles (l'enquête s'étend de l'époque grecque classique à l'Empire romain) que structurelles (les différences sont nombreuses entre une cité maritime populeuse et une cité montagnarde isolée), les cités grecques ont une approche commune des finances et une manière similaire de les traiter. Seules les cités d'Athènes et de Délos représentent des cas spécifiques, la première par sa grandeur, la seconde par son sanctuaire. Les deux cependant, par la quantité de leurs sources, permettent une étude à part. En résumé, il s'agit là d'un ouvrage indispensable pour toute personne qui veut étudier sérieusement l'Antiquité grecque.

Olivier Curty

Prêtre, Clarisse: Kosmos et kosmema. Les offrandes de parure dans les inscriptions de Délos. Kernos. Supplément 27. Kernos, Liège 2012. 269 S., 13 Abb.

P., dont le nom est loin d'être inconnu des épigraphistes, offre ici un répertoire complet des termes d'offrandes de bijoux dans les inventaires déliens de la première domination athénienne, de ceux de l'Indépendance ainsi que de ceux de la seconde domination. Celui-ci compte plus de 100 termes, rangés par ordre alphabétique; il s'étend de *ἀετός - αιετός*, aigle, *fermoir*, à *ψέλιον*, bracelet ouvert. Pour chaque terme, il y a d'abord une explication étymologique et sémantique très intéressante. Viennent ensuite les passages des inventaires déliens où figure le terme. Suit la comparaison avec les autres attestations épigraphiques et littéraires. L'analyse de chaque terme se conclut par une comparaison avec la réalité archéologique de Délos et d'ailleurs. À ce répertoire très complet s'ajoute, au début du livre, une *Introduction* dans laquelle, tout d'abord, l'A. justifie son choix (qui, à première vue, pourrait sembler curieux) et explique sa méthode. Ensuite, elle étudie les offrandes de bijoux figurant dans les inventaires déliens et les autres textes. Elle souligne qu'à Délos le nom des dédicants n'apparaît qu'épisodiquement dans les inventaires; leur lieu d'origine, encore plus rarement, ce qui empêche

toute étude relative au dédicant «de base». Pourtant ces indications avaient dû être notées quelque part. Pourquoi n'apparaissent-elles pas? Ce trait est intéressant méthodologiquement. En effet, pour les rédacteurs d'inventaire, ces dédicants ne comptent pas; seul est important ce qui rend l'île prestigieuse, soit un personnage célèbre ou un don exceptionnel. Parmi ces dédicaces illustres, la forme utilisée ne permet pas de savoir si le caractère du don était propitiatoire ou gratulatoire, mais on relève, depuis l'Indépendance, une importante variété dans le vocabulaire des inventaires. L'A. explique ce phénomène par deux raisons: la première est le souci d'éviter toute confusion entre des dons décrits semblablement; l'autre serait due au caractère cosmopolite de Délos. Bref, ce foisonnement lexical soulignerait, à lui seul, l'intérêt de l'étude de l'A. Mais il y en a beaucoup d'autres (morphologie et syntaxe, problème des offrandes usées ou cassées, etc.) que, faute de place, il est impossible d'examiner ici. En conclusion, c'est un ouvrage très intéressant et une enquête minutieuse et sérieuse comme l'A. a l'habitude de le faire.

Olivier Curty

Muccioli, Federicomaria: Gli epiteti ufficiali dei re ellenistici. Historia – Einzelzeitschriften 224.

Franz Steiner, Stuttgart 2013. 562 S.

M. hat seit 1994 eine Vielzahl von Publikationen über die Beinamen hellenistischer Herrscher vorgelegt. Nun zieht er auf 562 S. die Summe aus mehr als 20 Jahren intensiver Forschungsarbeit. Das Werk gliedert sich in 3 Teile. In der Einleitung (11–34) entwickelt M. seine Definition des Gegenstands. Auch inoffizielle Beinamen wurden teilweise von den Königshöfen verbreitet, aber nur offizielle Beinamen ("epiteti ufficiali") erscheinen in Dokumenten, deren Form von der königlichen Zentrale bestimmt wurde; sie sind Teil der königlichen Titulatur, aber nicht notwendig auch Kulnamen. Der 1. Teil (35–156) zeichnet in 3 Kap. Entwicklungslinien der Verwendung von Beinamen. M. behandelt zunächst eingehend die Entstehung der Beinamen Anikêtos und Megas für Alexander, Sotêr für Ptolemaios I. und Nikatôr für Seleukos I., dann die Beinamen von Ptolemäern und Seleukiden und anderen Dynastien. Der 2. Teil (157–352) bietet eine systematische Untersuchung aller belegten Beinamen, die nach Sinnfeldern in 5 Kap. gegliedert ist. M. unterscheidet Beinamen des politischen (Sotêr, Euergetês, usw.), des familiären (Philadelphos, Philopatôr, usw.), des göttlichen (Theos, Epiphanês, usw.) und des militärischen (Nikatôr, Kallinikos, usw.) Bereichs sowie solche, die mit dem Präfix philo-/phil- gebildet sind, aber nicht zum familiären Bereich gehören (Philhellên, Philorômaios, usw.). Im letzten Teil (353–390) vergleicht M. das Bild des Königs, das von der griechischen Publizistik gezeichnet wird, mit den Qualitäten, die ihm durch Beinamen zugeschrieben werden, und stellt Überlegungen zur Genese und Rezeption der Königstitulatur, zu ihrer Spezifik bei den einzelnen Dynastien und zu ihrer zeitlichen Entwicklung an. M. erkennt 3 Phasen – Experimentieren seit Ptolemaios II., Dynamik und Innovation seit Antiochos IV. und schliesslich Erstarrung –, betont das Wechselspiel zwischen Hof, Untertanen und Städten bei der Entstehung und Verbreitung von Beinamen und ist skeptisch gegenüber der Annahme von Interferenzen zwischen ägyptischer und griechischer Königstitulatur. Zwei Appendices über die Titel Megas, Basileus Megas und Basileus Basileôn sowie Autokratôr runden das Werk ab, das durch ausführliche Indizes vorzüglich erschlossen ist. M. behandelt seinen Gegenstand enzyklopädisch: er geht auf jeden Beinamen ein, der in griechischer Sprache überliefert ist, auch auf diejenigen der Arsakiden und indo-baktrischen Herrscher, und er referiert Forschungskontroversen ausführlich, bevor er selbst Position bezieht; das Buch ist daher für eine rasche Lektüre ungeeignet. Die Fülle des sorgfältig aufbereiteten Materials ist jedoch beeindruckend. M. ist sich vollauf bewusst, dass im einzelnen vieles unsicher bleiben muss, und urteilt stets besonnen und umsichtig. Sein Buch ist ein Standardwerk, das eine empfindliche Lücke füllt und für lange Zeit Bestand haben wird.

Hans-Ulrich Wiemer

Horst, Claudia: Marc Aurel. Philosophie und politische Macht zur Zeit der Zweiten Sophistik.

Historia – Einzelschriften 225. Franz Steiner, Stuttgart 2013. 232 S.

Das Buch besteht aus Einleitung, 7 Kap., Literaturverzeichnis und Register. Die A. verortet die Arbeit in der Kulturgeschichte des Politischen (Kap. 2). Sie betont die Labilität kaiserzeitlicher Herrschaftsstrukturen und das systemimmanente Akzeptanzproblem der Kaiser im Senat (18–40). Konstitutiv für Marc Aurels Akzeptanz im Senat und die Stabilität seiner Herrschaft sei, so die These, die stoische